

## L'Assemblée de Strasbourg dénonce l'impunité en Tchétchénie

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a dénoncé l'impunité qui continue de régner en Tchétchénie face aux violations des droits de l'homme avec, pour la première fois, le soutien de la délégation russe. (Reuters/Vincent Kessler)

**Dix ans après la seconde guerre menée par la Fédération de Russie contre les indépendantistes dans sa république du Caucase du nord, une résolution adoptée à une large majorité à Strasbourg affirme que la situation reste préoccupante.**

*"Les autorités mises en place continuent d'entretenir un climat de peur généralisée, nonobstant les succès indéniables dans le domaine de la reconstruction et la sensible amélioration des infrastructures",* peut-on y lire.

*"Les disparitions d'opposants au gouvernement et de défenseurs des droits de l'homme restent largement impunies et ne sont pas élucidées avec la diligence requise",* ajoute le texte présenté par le sénateur suisse du groupe libéral-démocrate, Dick Marty.

**Au moins 536 personnes ont disparu en Tchétchénie entre 2006 et 2009 dont 287 n'ont jamais été retrouvées, souligne-t-il.**

**L'ancien procureur du Tessin met la Russie devant ses responsabilités tout en reconnaissant la nécessité de lutter contre le terrorisme en respectant "l'Etat de droit".**

**Il a obtenu le soutien de la délégation parlementaire russe, une première qu'a soulignée son président, Constantin Kosatchev.**

*"C'est la première fois qu'on s'efforce de comprendre et de proposer certains moyens pour mettre un terme à une situation qui n'est pas normale",* a-t-il affirmé.

**Si lui-même et un de ses compatriotes se sont abstenus, les neuf autres parlementaires russes ont approuvé la résolution.**

*"C'est un signal positif",* a commenté Oleg Orlov, président de Memorial, l'une des principales organisations de défenses des droits de l'homme en Fédération de Russie.

*"Peut-être nous a-t-on compris",* a-t-il espéré lors d'une conférence de presse en souhaitant que ce vote ne soit pas une façon de *"planter un arbre pour cacher la forêt"*.

### **"CULTE DE LA PERSONNALITÉ"**

**L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe avait été la seule instance internationale à sanctionner Moscou après la guerre de 1999-2000 en Tchétchénie en suspendant les droits de vote de la délégation russe.**

**N'ayant obtenu aucun résultat, elle les avait rétablis en janvier 2001 en privilégiant la reprise du dialogue.**

**La résolution rappelle que la Russie a été condamnée à plus de 150 reprises depuis 2005 par la Cour européenne des droits de l'homme pour des morts, des disparitions ou des actes de torture commis en Tchétchénie souvent imputés à ses forces armées.**

**Dans de nombreux cas, la Cour a également condamné l'absence d'enquête "effective" sur ces faits.**

**L'Assemblée parlementaire appelle la Russie à poursuivre et à juger les auteurs des violations des droits de l'homme et à coopérer avec les organisations spécialisées dans leur défense.**

**Elle invite en outre les Etats membres du Conseil de l'Europe à "assurer une protection adéquate aux exilés tchétchènes accueillis sur leur territoire".**

Dick Marty rappelle le cas d'Oumar Israëllov, un opposant tchéchène assassiné à Vienne en 2009 par un commando qui serait lié à "*l'entourage du président tchéchène*", Ramzan Kadyrov.

L'ayant rencontré pour préparer son rapport, il ne cache pas ses réserves sur la personnalité de cet homme qui conteste toute responsabilité dans les crimes commis et qui attribue aux Américains l'origine de la rébellion dans sa République.

*"Ce qui est choquant, c'est le culte de la personnalité qui est imposé au pays"*, ajoute Dick Marty.

La situation en Tchétchénie est *"la plus sérieuse et la plus délicate d'un point de vue de la protection des droits de l'homme et de l'affirmation de l'Etat de droit dans toute la zone géographique couverte par le Conseil de l'Europe"*, dit encore la résolution parlementaire.